Informations de base

2020/0054(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Mesures spécifiques pour permettre une flexibilité exceptionnelle de l'utilisation des Fonds structurels et d'investissement européens afin de répondre à la pandémie de Covid-19 Modification Règlement 2013/1301 2011/0275(COD) Modification Règlement 2013/1303 2011/0276(COD) **Subject** 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) 3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) 4.10.15 Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) 4.20 Santé publique 4.20.01 Médecine, maladies 4.20.06 Services de santé, établissements hospitaliers 4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes 4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC) 4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER) **Priorités législatives** La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19	

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0050/2020	17/04/2020	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final	00007/2020/LEX	23/04/2020	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2020)0138	02/04/2020	Résumé